

CRITIQUES DE LA PSYCHIATRIE, PSYCHIATRIE CRITIQUE

Enjeux contemporains du mandat social psychiatrique

Comité de direction : Samuel Lézé, Pedro Valente
Comité d'organisation : Olivier Doron, Fabrice Fernandez, Françoise Laugier

*Quelle psychiatrie voulons-nous ? Telle est la question, souvent implicite, qui se trouve au cœur des débats critiques lancés par les acteurs, désormais nombreux, du champ de la santé mentale. Cette conjoncture implique une **redistribution des pouvoirs et des savoirs** entre professionnels, malades et leurs familles, autorité bureaucratique, politiques, scientifiques et industries pharmaceutiques ; le tout contribuant à une **reconfiguration du mandat social psychiatrique**.*

Ce séminaire de travail propose d'initier une réflexion de psychiatrie critique sur ces questions de société à partir des outils et des analyses des sciences sociales. L'ambition est double : d'une part, renouer avec le regard historique, anthropologique et sociologique, longtemps porté par Gladys Swain à l'ASM 13 ; d'autre part, rendre intelligibles les enjeux cliniques et politiques – intimement liés – de la pratique psychiatrique contemporaine. A cette fin, chaque année sera consacrée à une thématique de recherche spécifique.

Cycle de conférences 2008 :
« Troubles dans l'expertise psychiatrique »



Théodore Géricault, *La monomanie du vol des enfants*, série des monomanes (1819-1820), Springfield, Museum of Fine Arts

Séminaire gratuit et ouvert à tous le Jeudi de 19h00 à 21h00

CENTRE PHILIPPE PAUMELLE
Salle René Diatkine, Etage 1
11, RUE ALBERT BAYET
75013 PARIS (M° : Place d'Italie)

ARGUMENT

Le cycle de conférences inaugurales portera sur l'**expertise psychiatrique**, expertise que l'on examinera au sens large du terme : non seulement expertise judiciaire, mais également savoir psychiatrique qui ne cesse d'être convoqué dans l'espace social.

Dans la « mosaïque de l'expertise judiciaire », la psychiatrie occupe une place particulièrement sensible, soumise à de multiples critiques, parfois contradictoires : omniprésence de l'expertise psychiatrique, mais manque démographique d'experts psychiatres ; pouvoir sur la décision des juges mais grande faillibilité par rapport à l'expertise en général : « *l'expert ne bénéficie pas de l'aura de scientificité, d'objectivité et de technicité attachée, par exemple, aux opérations de l'expertise comptable ou balistique. A l'inverse, les questions que soulève en permanence l'expertise psychiatrique pénale montrent qu'il serait plutôt le seul expert faillible par définition. Non crédité de s'en tenir, comme il est exigé de l'expertise judiciaire en général, à une simple « question de fait », le spécialiste apparaît ici dans un rapport beaucoup plus problématique à la décision elle-même, qui pose inévitablement la question de la frontière des compétences entre le juge et lui* » (Théry, 1993). Ces mises en question deviennent particulièrement aiguës dans un contexte où la médiatisation des *erreurs* judiciaires confronte la responsabilité du juge à celle des experts (e.g. l'affaire d'Outreau) alors que, dans le même temps, les effectifs de malades mentaux dans les prisons n'ont jamais été aussi élevés dans les prisons (Brahmy, 2005)

Ce *trouble* dans l'expertise psychiatrique n'est pas nouveau, mais il rend nécessaire un examen systématique. Si, comme le souligne le dernier *rapport sur l'expertise pénale* (Mercredi 11 Juillet 2007) de la *Fédération Française de Psychiatrie* (FFP), « *l'expertise psychiatrique pénale remplit de moins en moins le rôle de filtre visant à repérer les malades mentaux afin de leur donner les soins appropriés, et n'assure plus la fonction de régulateur en prison et à l'hôpital* », se dessine alors, en pleine discussion de la loi sur la récidive des délinquants sexuels (août 2007) une *exigence inédite* pour que convergent et se renforcent, au nom des victimes, la *punition* et le *soin*. C'est la portée de cette redéfinition qui rend actuellement une réflexion sur l'expertise psychiatrique si nécessaire.

PROGRAMME DU CYCLE 2008

JANVIER (2 séances)

10 Janvier : « Inauguration » et présentation du séminaire

24 Janvier : **Marc RENNEVILLE** (historien) : *Crime et folie. Une histoire de l'expertise.*

FEVRIER (2 séances)

07 Février : **Julien BUFNOIR** (psychiatre) et **Bruno FALISSARD** (psychiatre, **sous réserve**) : *Pas de zéro de conduite. L'expertise prédictive et le délinquant.*

21 Février : **Claude-Olivier DORON** (philosophe, historien) : *L'expertise des délinquants sexuels : la figure du pédophile.*

MARS (2 séances)

13 Mars : **Daniel ZAGURY** (psychiatre, psychanalyste) : *L'expertise psychiatrique en questions : diagnostic, pronostic et dangerosité.*

27 Mars : **Evelyne SIRE-MARIN** (magistrate) : *Quelles sont les demandes que la justice adresse à l'expert ?*

AVRIL

10 Avril : **Christian KOTTLER** (psychiatre) : *La psychiatrie en prison ou l'hôpital-prison ? La question des UHSA (Unités d'Hospitalisation Spécialement Aménagées).*

MAI (2 séances)

15 Mai : **Jean-Pierre BOUCHARD** (psychologue et criminologue) : *Faut-il réformer l'expertise psychiatrique et psychologique ?*

29 Mai : **Gilles CHANTRAINE** (sociologue **sous réserve**) et **Paolo Antonelli** (psychologue, Directeur du centre Confluences, Paris) : *L'injonction de soins et l'injonction thérapeutique.*

JUIN

12 Juin : SYMPOSIUM (**Richard RECHTMAN**, **Daniel ZAGURY**, **Marc RENNEVILLE**, **Denis SALAS**) : *L'extension du domaine expertal.*

Séminaire gratuit et ouvert à tous le Jeudi de 19h00 à 21h00

CENTRE PHILIPPE PAUMELLE
Salle René Diatkine, Etage 1
11, RUE ALBERT BAYET
75013 PARIS (M° : Place d'Italie)

Contacts :

Olivier Doron (Philosophe et historien, Univ. Paris VII): doron@ens.fr
Fabrice Fernandez (sociologue, LISST-CERS, CNRS 5193): fabricefernandez@yahoo.fr
Françoise Laugier (psychiatre, ASM 13) : laugierfr@wanadoo.fr
Samuel Lézé (anthropologue, IRIS, EHESS) : sleze@ens.fr
Pedro Valente (psychiatre, ASM 13) : pedro.valente74@gmail.com

(Quelques) références bibliographiques :

- BRAHMY Betty, « Psychiatrie et prison », *Etudes*, n°6, tome 402, 2005, pp.751-760
- CASTEL Robert, *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Editions de Minuit, 1977, 334 p.
- CASTEL Robert, *La société psychiatrique avancée : le modèle américain* (avec F. CASTEL et A. LOVELL), Paris, Grasset, 1979, 366 p.
- CASTEL Robert, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Editions de Minuit, 1981, 228 p.
- DUBEC Michel et Claude CHERKI-NICKLES, *Crimes et sentiments*, Paris, Seuil, 1992, 276p.
- De MUNCK Jean *et al.*, *Santé mentale et citoyenneté. Les mutations d'un champ de l'action publique*, Gent, Academia press, 2003, 180 p.
- FASSIN Didier et Richard RECHTMAN, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007, 450 p.
- FOUCAULT Michel, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère...*, Paris, Gallimard, 1973, 424 p.
- FOUCAULT Michel, *Les anormaux, cours 1974-1975*, Paris, Gallimard, 1999, 351 p.
- RENNEVILLE Marc, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, 526 p.
- SALAS Denis et LOUZOUN Claude (dir), *Justice et psychiatrie : normes, responsabilité, éthique*, Paris, Eres, 1998.
- SALAS Denis, *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Paris, Hachette, 2005, 287 p.
- YOUNG Allan, *The harmony of illusions. Inventing Post-traumatic Stress Disorder*, Princeton, Princeton University Press, 1995, 327 p.
- ZAGURY Daniel, *Modèles de normalité et psychopathologie*, Paris, L'Harmattan, 106p.

Séminaire gratuit et ouvert à tous le Jeudi de 19h00 à 21h00

CENTRE PHILIPPE PAUMELLE
Salle René Diatkine, Etage 1
11, RUE ALBERT BAYET
75013 PARIS (M° : Place d'Italie)